

Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

Commission du Territoire d'action Nord

Commission du Territoire d'action Ouest

Commission du Territoire d'action Sud

Commission du Territoire d'action de l'Eurométropole

44020 - Soutien aux activités socio-éducatives

**Proposition de renouvellement de contrats d'objectifs
avec huit centre sociaux.**

CP/2020/418

Service chef de file :

J3-Collèges

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le Schéma Enfance Famille Jeunesse adopté par l'Assemblée plénière en juin 2018. Ce schéma vient compléter l'ambition du Département pour construire l'avenir des jeunes Bas-Rhinois avec l'adoption du Plan Actions éducatives et collèges le 20 mars 2017.

Dans ce cadre, le Département contribue à l'autonomie et l'épanouissement des jeunes en soutenant les associations départementales qui développent des actions socio-éducatives visant à accompagner les jeunes dans leur parcours de vie et favorisant leur responsabilité et leur engagement. Pour ce faire, il contractualise avec les principales structures des conventions d'objectifs permettant le développement d'actions dans le cadre des orientations fixées.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver les conventions d'objectifs pluriannuels de huit centres socio-culturels.

Par délibération n° CD/2016/142 du 8 décembre 2016, le Conseil Départemental a approuvé les modalités de soutien aux associations développant des actions socioéducatives et le principe du renouvellement des contrats d'objectifs pluriannuels conclus avec les centres socioculturels agréés par la CAF et développant des actions en faveur de la jeunesse.

Le Département affirme sa volonté de poursuivre le partenariat avec les structures de proximité notamment parce qu'elles agissent en direction de la jeunesse, compétence partagée entre les collectivités.

La mise en place des contrats d'objectifs avec les Centres Socio Culturels (CSC) du Bas-Rhin et les structures socio-éducatives à portée intercommunale a été initiée en 2013. Ces contractualisations étant arrivées à échéance, leur renouvellement a été entamé l'an dernier, conformément à l'engagement pris en 2016 auprès des structures concernées.

Par délibération n° CD/2017/093 du 11 décembre 2017, le Conseil Départemental a approuvé le planning de renouvellement de ces contrats d'objectifs, établi en tenant compte des dates respectives de fin des contractualisations entre le Département et chacune des structures. Ces échanges partenariaux sont indispensables et sont gage de cohérence et de pertinence dans le déploiement des actions soutenues et attendues par le Département.

L'arrêté 493 du 14 avril 2020 et la délibération 2020/113 de la Commission Permanente du 16 juin ont statué sur le soutien au fonctionnement attribué au titre de l'année 2020 à l'ensemble de ces structures. Il est donc proposé à la Commission Permanente d'approuver les contrats dont les objectifs respectifs sont présentés à la suite.

1. Proposition de contrats d'objectifs orientés sur des actions en direction de la jeunesse

Les objectifs du Département en faveur de la jeunesse, réaffirmés à travers le *plan actions éducatives et collèges* et dans le *schéma enfance famille jeunesse* se déclinent autour de

- l'éducation et la réussite éducative des jeunes,
- l'insertion, l'intégration et l'autonomie des jeunes,
- le développement des connaissances et l'ouverture sociale et culturelle ,
- l'engagement et la participation des jeunes.

Au regard des orientations départementales en faveur de la jeunesse, de l'éducation et des collèges et des priorités partagées par les financeurs, le Département soutient chacun des centres sociaux concernés autour des orientations respectives présentées ci-dessous, en portant une attention très particulière aux projets destinés à la jeunesse dans la mise en œuvre de ces orientations.

Initialement prévus pour une durée de quatre ans, ces contrats seront conclus pour la période 2020/21 afin d'offrir une perspective aux structures concernées durant les évolutions institutionnelles, sans engager la nouvelle collectivité dans ses partenariats.

2. Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

A. Le centre socioculturel du Marais, Adolphe Sorgus à Schiltigheim

- **Education citoyenne par le biais du sport** : stages sportifs, insertion par le sport et découverte de nouvelles pratiques sportives

- **Développement de résidences culturelles** : compagnie Second Souffle
- **Accompagnement de la scolarité** : aide aux devoirs, CLAS, recherche de stage, accueil d'un étudiant en polytechnique
- **Proposer des activités et projets qui favoriseront la mixité** : ateliers de philo, activités de loisirs mixtes

B. Le Centre socioculturel l'Albatros, à Lingolsheim

- **Espaces d'accueil, d'écoute et de partage** : favoriser l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes, éduquer à la tolérance et à la solidarité, partager des temps de loisirs entre jeunes, privilégier toutes les mixités, écouter les jeunes et repérer leurs envies et leurs besoins.
- **Espaces d'expérimentation, d'épanouissement et de valorisation** : susciter, entretenir l'envie d'apprendre et de découvrir chez les adolescents, accompagner sa scolarité, lui permettre d'acquérir des méthodes de travail, des savoirs faire et des savoir-être, lui permettre de vivre des temps de vacances par des pratiques variées
- **Espaces d'accompagnement d'expression, de citoyenneté et d'émancipation** : développer l'esprit critique, favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie, permettre l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, permettre l'engagement dans des projets responsables et citoyens, favoriser les liens intergénérationnels.

C. Le Fédi'centre, à Vendenheim

- **Sensibiliser les jeunes aux questions sociétales**
- **Accompagner les jeunes dans la réalisation de projets**

3. Territoire Ouest

A. Le Centre socioculturel l'Ilot du Moulin, à Saverne

- **Favoriser la formation, l'éducation et la scolarité** : animer le CLAS en lien

avec les collèges, soutenir et valoriser la fonction éducative parentale, utiliser les écrans comme moyen de prévention, animer un lieu dédié à la jeunesse avec un axe formation, scolarité et éducation, ...

- **Favoriser l'insertion, l'intégration et l'autonomie des jeunes** : aller à la rencontre des jeunes, faciliter l'intégration des jeunes en PRE, être acteur de prévention, développer le partenariat pour des constats et des projets partagés, ...
- **Développer les connaissances et favoriser l'ouverture socio-culturelle** : développer le partenariat culturel et soutenir l'accès à la culture, mobiliser les jeunes lors des événements en les rendant acteurs, soutenir l'expression artistique et le développement de projets de jeunes, proposer et soutenir des animations culturelles et sportives favorisant la mixité sociale, familiale et intergénérationnelle autour de la citoyenneté et du vivre ensemble, ...
- **Soutenir l'engagement et la participation et la citoyenneté des jeunes** : soutenir les actions des jeunes et les aider à se structurer dans l'organisation de leur temps libre, développer des projets autour des solidarités visant à rendre les jeunes et les usagers autonomes et responsables, ...

4. Territoire Nord

A. Le Centre socio-culturel Robert Schuman, à Haguenau

- **Développer l'utilisation de nouvelles technologies dans une démarche utile au développement de projets** : participer au projet Promeneurs du net, former les jeunes à l'utilisation des outils numériques, donner les possibilités aux jeunes de développer leur esprit critique
- **Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité** : développer des espaces de rencontres et de discussions citoyens, responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement et les projets de l'accueil de jeunes, inscrire la jeunesse et les jeunes dans l'association
- **Développer l'accès au sport, à la culture et l'art en lien avec nos partenaires** : Développer la maîtrise de soi, gérer les conflits et des situations de stress, développer de nouvelles compétences
- **Développer les actions inter partenaires dans une démarche de prévention de problématique de santé, des conduites addictives et de lutte contre les discriminations** : réunir un ensemble d'acteurs de la prévention sur le territoire et plus particulièrement sur le Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) Pins Musau, établir un diagnostic des préoccupations des jeunes de notre territoire à travers leur parole

- **Favoriser les actions interculturelles, intergénérationnelles et de mixité :** aller au-devant de la jeunesse et des jeunes, permettre aux jeunes de développer leur potentiel et leurs compétences, entretenir le lien avec les familles et valoriser les pratiques des jeunes sur le territoire
- **Participer à l'effort collectif dans une démarche environnemental et solidaire :** proposer des repères permettant l'amélioration du cadre de vie, agir pour une approche globale de l'environnement
- **Permettre l'insertion sociale des jeunes et des femmes :** soutenir les familles dans la scolarité des jeunes, participer à la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes, participer à l'animation du réseau de partenaires jeunesse du territoire

B. Le Centre socio-culturel du Langensand, à Haguenau

- **L'accompagnement individuel des jeunes et de leurs familles :** établir une relation de confiance avec « le jeune » et lui donner les outils, les pistes de réflexions ou d'orientations nécessaire à sa construction en tant qu'adulte, ...
- **La prévention des conduites à risque :** mise en place de temps de débats et de rencontres autour de l'éducation à la sexualité et la prévention sur l'usage des drogues, développement de l'esprit critique et d'analyse pour éviter les risques d'endoctrinement et de radicalisation, travail sur les comportements inciviques ou dangereux liés à l'utilisation de véhicules motorisés, ...
- **La lutte contre toute les formes de discriminations :** actions visant la mixité tant sexuelle, sociale qu'éthnique, et visant à apprendre à mieux se connaître, ...
- **La réussite éducative et l'insertion :** mise en place de temps spécifiques pour l'accompagnement scolaire des collégiens et des lycéens, accompagnement vers l'emploi en partenariat avec les structures locales, ...
- **La solidarité et l'engagement :** développement de l'esprit de solidarité, mise en place d'action de valorisation des jeunes au sein du quartier visant à développer leur engagement dans la vie du centre, et plus globalement dans la vie du quartier et de la ville, ...
- **Les sports, les arts et la culture :** permettre l'accès aux sports, aux arts et la culture pour les jeunes qui en sont le plus éloignés, développer des activités sportives au sein du quartier en mettant l'accent sur les valeurs véhiculées par le sport, actions visant l'acquisition d'éléments culturels indispensables à leur intégration ou facilitant leur passage dans le monde des adultes.

5. Territoire Sud

A. Le Réseau d'Animation Intercommunal de Sundhouse

- **Favoriser l'insertion, l'intégration et l'autonomie des jeunes** : développer et renforcer l'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle, accompagner les jeunes en rupture de lien social, ...
- **Soutenir l'engagement et la participation des jeunes** : accompagner et impliquer les jeunes dans la mise en œuvre d'événements, de projets favorisant le « bien vivre » ensemble avec une attention particulière sur les sujets de l'écocitoyenneté et des actions solidaires.
- **Développer les connaissances et favoriser l'ouverture sociale et culturelle** : développer une offre socioculturelle et sportive de proximité sur l'ensemble du territoire de la CCRM avec une offre spécifique.

B. Le Centre socio-culturel Arthur Rimbaud, à Obernai

- **Accompagner les jeunes à être les adultes de demain** : accompagnement scolaire, social et professionnel des jeunes, développement des projets jeunes vers l'écocitoyenneté et sensibilisation à leur environnement.
- **Renforcer la visibilité et susciter l'envie** : présence hors les murs, renforcement et développement de partenariats, accompagnement et présence numérique.

Les commissions territoriales des territoires d'actions de l'EMS, du Nord, de l'Ouest, du Sud réunies le 2 novembre 2020 ont émis un avis favorable aux projets de contrat d'objectifs les concernant.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve les termes des projets des huit contrats d'objectifs à conclure entre le Département et le centre socioculturel du Marais Adolphe Sorgus à Schiltigheim, le Centre socioculturel l'Albatros à Lingolsheim, le Fédi'centre à Vendenheim, le centre socioculturel l'Ilot du Moulin à Saverne, le Centre socio-culturel Robert Schuman à Haguenau, le Centre socio-culturel du Langensand à Haguenau, le Réseau d'Animation Intercommunal à Sundhouse et le Centre socio-culturel Arthur Rimbaud à Obernai.

Strasbourg, le 20/11/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY